

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **TREMBLEMENT DE TERRE EN HAÏTI : le CNES coordonne l'intervention de la Charte Internationale « Espace et Catastrophes majeures »**

**L'Agence Spatiale Française (CNES) assure le rôle de Chef de Projet pour la mise en œuvre de la Charte Internationale « Espace et Catastrophes Majeures », déclenchée pour un tremblement de terre de grande ampleur (magnitude 7) sur la région de Port au Prince en Haïti, à la demande de la Sécurité Civile française (DSC/COGIC) le 13 janvier 2010 à 01h du matin (12/01 23h00 UTC), puis des Nations Unies pour le compte de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH) deux heures plus tard.**

La violente secousse est survenue à 16 h 53 heure locale (22 h 53, heure française), faisant de nombreux morts et blessés. Plusieurs bâtiments de la capitale, y compris la présidence, se sont écroulés. Le quartier général de la Mission de stabilisation de l'ONU en Haïti s'est aussi effondré en grande partie.

L'Agence Spatiale Française (CNES) assure le rôle de Chef de Projet de ce déclenchement de la Charte (Call ID 287-288), en lien étroit avec les demandeurs (Direction de la Sécurité Civile française (DSC) et Nations Unies) pour organiser et coordonner l'ensemble des programmations et des acquisitions d'images satellites, optiques comme radar, haute et très haute résolution, fournies par plusieurs des 10 agences spatiales membres de la Charte Internationale.

Dans ce cadre, le satellite SPOT 5 a été programmé pour acquérir des images de crise en couleurs à 2.5 m de résolution, avec des prises de vues dès le 14 et 15 janvier. Les satellites radar de l'Agence Spatiale Européenne (ESA) sont programmés, ainsi que ceux des agences spatiales japonaise et canadienne (images radar de haute résolution).

L'ensemble de la communauté spatiale s'efforce de produire des images de l'événement le plus rapidement possible pour supporter les interventions des équipes de secours et ainsi venir en aide aux populations touchées. A titre d'exemple, des images américaines de résolution métrique sont programmées pour le 15 janvier, et seront mises à disposition de la Charte.

La production des cartes de localisation précise des zones touchées, donnant un premier bilan des dégâts, a été confiée au Service Régional de Traitement d'Image et de Télédétection (SERTIT) de Strasbourg. Ceci dans le cadre du projet européen GMES SAFER (services opérationnels en réponse aux situations d'urgence). Ces produits cartographiques seront fournis aux équipes d'intervention présentes sur le terrain qui sont utilisateurs de GMES SAFER tels que la Direction de la Sécurité Civile allemande (BBK) et des équipes des Nations Unies.

Les images d'archive les plus récentes de la zone d'impact vont être traitées par le SERTIT d'ici 24h afin de fournir une cartographie de référence à jour aux équipes de secours.

Le CNES, le SERTIT et la Sécurité Civile française travaillent en étroite collaboration pour fournir aux équipes françaises dépêchées sur place, les documents cartographiques leur permettant d'optimiser leur intervention.

#### **Contacts presse CNES :**

Gwenaëlle Verpeaux Tel. 01 44 76 74 04 – [gwenaelle.verpeaux@cnes.fr](mailto:gwenaelle.verpeaux@cnes.fr)  
Julien Watelet Tel. 01 44 76 78 37 – [julien.watelet@cnes.fr](mailto:julien.watelet@cnes.fr)  
Secrétariat presse Tel. 01 44 76 76 88 – [cnes-presse@cnes.fr](mailto:cnes-presse@cnes.fr)

**[www.cnes.fr/presse](http://www.cnes.fr/presse)**